



Réunion du Conseil Municipal du 26 mai 2021

Présents : Patrice Lambert , Sébastien Buisson, Patrick Pacaud, Noémie Kaitandjian, Céline Vincent, Isabelle Alexandre, Roland Bois, Corinne Mandier.

Excusés : Gilles Palué donne pouvoir pour Patrice Lambert , Alexia Nicolas-Brun

ORDRE DU JOUR :

- Obligation pour se mettre en conformité / incendie

Bornes SIEH incendie à recenser (+ fonctionnement à vérifier) : recensement bâtiments publics, fermes isolées, pour avoir borne à porter à proximité ; étude (qui durera 12 mois) lancée pour 2 à 3 ans par SIEH car s'occupe déjà de l'eau à Montagne

Coût : Entre 7000 et 20000 euros en fonction du nombre d'habitants, sera subventionnée (à voir la hauteur de la subvention)

⇒ Délibération votée

Il faudra 1 titulaire (Roland) + 1 suppléant pour commission appel offre

- BUDGET du LASM : Délibération votée
- Instauration du *Régime indemnitaire /agents Rifseep*

Les primes versées aux agents sont fixées dans le cadre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep).

Le Rifseep comprend une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA) qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent.

Des arrêtés ministériels désignent des corps et emplois bénéficiant de l'IFSE et, éventuellement, du CIA.

Un arrêté ministériel peut, en outre, autoriser le versement de l'IFSE et, éventuellement, du CIA à d'autres fonctionnaires ne relevant pas de ces corps ou emplois.

Le Rifseep remplace la majorité des anciennes primes, ministérielles ou interministérielles. Toutefois, certaines indemnités, fixées par arrêté, restent cumulables avec le Rifseep.

Primes seront intégrées dans le salaire mensuel : sera fait au 01 juillet 21

⇒ Délibération votée

A noter que les fiches de poste faites pour chaque agent .

- AGENTS :

- Corinne informe le conseil que l'agent en charge de la comptabilité , la gestion des agents, des logements et autres arrête son travail à Montagne à la fin de son contrat le 30 juin 2021.

Il va donc falloir trouver une autre personne pour la remplacer.

- Corinne va rencontrer dès demain les deux agents de la cantine pour voir si elles renouvellent leur contrat à la rentrée de Septembre .

DIVERS :

- Tracteur en panne pour tondre bordures mais réparation tarde (par EQUIP AGRI) ... obligation légale pour avoir bordures coupées sinon responsabilité commune en cas d'accident.

Devis fait par Entr Christophe Faure 88 euros HT/le km pour faire faire toutes les bordures ou demande à mairie St Bonnet pour location de leur matériel => à voir selon état avancement réparation .

- Voirie :

1. Parking salle des fêtes : lampadaires installés, merci à Roland et Gilles pour installation fourreaux le 8 mai (économie réalisée pour la commune)

Entreprise Buisson propose mettre bordures béton tout le tour du parking pour pérennité / bois initialement prévu ainsi cela sera plus solide) . A noter que le poliéna ne sera plus ensemencé.

260 mètres linaires pour 7190 euros HT de plus par rapport au devis initial => votée

2. Mr BORDEL est intervenu pour diagnostiquer / travaux à prévoir / voirie

Curage des fossés : à faire ; chiffrage curage : 4460 euros HT pour env 1600 mètres => Entr BUISSON pour faire faire travaux missionnée => validée

(Tour des routes à faire pour voir état => à faire rapidement) (subvention tous les 3 ans pour travaux)

- Besoin en matériel :

Tracteur tondeuse KUBOTA entr Bouyouud 4790 euros TTC (+ voir prix option kit mutching) => votée

- ELECTIONS départementales et régionales

Délégués commission élections :

Titulaire : Patrick PACAUD + suppléant : Patrice LAMBERT : validation liste électorale éditée à jour.

On doit rayer les habitants partis de la commune ; Dispositif informatique permet édition liste. Permanence pour 2 scrutins : 8h-18h ; proposition de deux plages (8h-13h / 13h-18h) pour assesseurs ;

4 personnes sur les plages horaires (2 x 2 assesseurs), 6 personnes pour le dépouillement .

A la salle des fêtes pour normes sanitaires .

- DECLARATION SOCIALES à envoyer informatiquement au 01 janvier 2022 : devis envoyé par prestataire informatique JVS pour aide à l'installation coût de 350 euros à 3500 euros

(si l'installation est réalisée par la secrétaire comptable pas de coût pour la commune)

- 1 des APPARTEMENT LASM se libère au 1^{er} juillet 21 (Mme Sanchez) : voir état murs + si besoin travaux avant de relouer
- Informations diverses :
 - Forum des associations organisé à Montmiral : 4 et 5 septembre 2021 pour avoir contacts avec autres associations (ex ACCA et comité des fêtes)
 - Application sur téléphone mobile : *Panneau pocket* (payant pour les mairies) réseau social pour envoyer message aux administrés